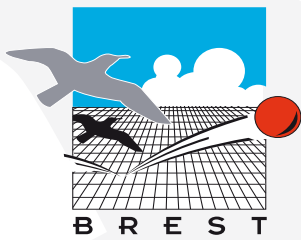


FOYER LAÏQUE
DE SAINT MARC



Brest, le 7 mars 2017

Les Co-Présidents

A

Monsieur François Cuillandre

Objet : Résidence de personnes âgées de Saint-Marc.

Monsieur le Maire,

Nous avons appris par la presse locale, la fermeture l'an prochain de la résidence de personnes âgées **de** Saint-Marc (et non résidence Saint-Marc).

Comme beaucoup d'habitants du quartier nous nous étonnons de cette décision qui crée un profond émoi dans la population et parmi nos adhérent(e)s. La résidence est située au centre du « village » de Saint-Marc et en cela les anciens y sont très attachés. Il semble que d'importants travaux sont à réaliser pour une bonne conservation de ce patrimoine municipal alors que la collectivité n'en a plus les moyens.

La population de Saint-Marc est très vieillissante, il nous semble donc que cette résidence se justifie pleinement. Elle est un espace de vie pour des personnes encore autonomes et est actuellement plutôt bien remplie 39 studios sur 41.

Face aux nombreuses questions qui nous sont posées, nous vous demandons de bien vouloir nous communiquer les études démographiques ou sociologiques qui montrent que cet établissement n'est pas viable dans notre secteur.

Nous souhaitons vous rappeler l'histoire de cette construction et les conditions du don du Foyer Laïque en 1978 :

Le bâtiment a été construit sur une parcelle qui appartenait au Foyer Laïque de Saint-Marc. L'acte du 29 décembre 1978 précisait que cette acquisition à l'amiable et à titre gratuit était destinée à la réalisation d'un tel équipement pour nos plus anciens. Une autre destination que celle définie dans cet acte contredirait les engagements pris par vos prédécesseurs en 1978. Les dirigeants du Foyer Laïque souhaiteraient bien évidemment que ce bâtiment conserve sa destination d'origine et son statut public et que la parole donnée soit respectée.

12, rue du Docteur Floch
29200 BREST
02 98 02 14 80
flsm2@wanadoo.fr
flsm.infini.fr



Association d'éducation populaire, le FLSM est affilié aux Francas, à la FSGT et à la Ligue de l'Enseignement.

Dans l'attente d'une réponse, veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de notre considération distinguée.

Copie :

Madame Nathalie Chaline, Maire Adjointe du quartier de Saint Marc,
Monsieur Eric Guélléc Conseiller municipal,
Monsieur Laurent Guillevin Conseiller Municipal.

Pour les co-président(e)s

Jeannine LEGUEUT